Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR Séance du 11 avril 2024 à Nogent-le-Rotrou 18h30 au CBE

SOUS-PREFECTURE

28401 NOGENT-LE-ROTROU CEDEX



N° 13 04 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le jeudi 11 avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 29 mars 2024 Secrétaire de séance : Catherine STROH,

Nombre de délégués en exercice : 32 délégués (en attente de désignation 2 délégués sortant CC/Terres de Perche)

Délégués présents: 19 + 1 Pouvoir

Délégués excusés représentés : 4 dont 1 Pouvoir

Délégués excusés non représentés : 12

CC Forêts du Perche: 4/8

Eric GOURLOO, Marie- Christine LOYER, Gérard DESVAUX DS, Catherine STROH.

CC Terres du Perche: 6/9 (2 délégués à désigner)

Christophe BARRAL, Jean-Michel CERCEAU, Martial LECOMTE, Monique HERVET DS, Marie-Line FILOCHE DS, Waldeck ROUSSEAU.

CC du Perche: 9/15 + 1 Pouvoir

Nathalie BRUNET, Jérémie CRABBE, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Jean-Claude CHEVEE, Philippe RUHLMANN, Eric GIRONDEAU, Harold HUWART, Pascal MELLINGER, Marie-Claude RIGOT,

Absents excusés représentés ou pouvoir : 4

Martine CARRE-AVELINE pouvoir à Jérémie CRABBE

Christophe LEFEBURE représenté par Gérard DESVAUX, Eric LEGROS représenté par Monique HERVET, René ROUSSELLE représenté par Marie-Line FILOCHE.

Absents excusés non représentés: 12

Xavier NICOLAS, Christian BICHON, Christelle LORIN, Philippe PENNY, Stéphanie COUTEL, Eric GERARD, Thomas BLONSKY, Catherine CATESSON, Gérard DEVOIR, Claude EPINETTE, Marc MOCOGNI, Sylvie CHARTRAIN.

Invités complémentaires :

Présent: Bernadette TREMIER Morvilliers

Excusés : M. Claude JEAY sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, Luc LAMIRAULT député du canton de Nogent-le-Rotrou, Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Michel KRECKE Président du Conseil de développement, Marie LEGRU Conseillère technique Région Centre.

Objet : Apurement opération OCMACS en investissement

Le Pôle territorial du Perche a porté sur la période 2016 – 2019, une opération OCMACS /ETAT fonds FISAC à hauteur de 142 421 euros (subventionnement de commerces et d'entreprises artisanales) des crédits délégués FISAC.

Cette opération a été inscrite au budget d'investissement du syndicat en dépenses au **compte 20423** « Projets d'infrastructures d'intérêt national » et la subvention d'Etat en recettes **au compte 1311** « Etat et établissements nationaux » amortissable sur une durée maximale de 15 ans.

Le solde de la subvention Etat a été versé en mai 2019.

A ce jour, cette opération est amortie au **compte 280423** pour 129 341 € et au **compte 13911** pour 116 261 € il reste 13 080 € à amortir.

Considérant la nécessité de régulariser les écritures sur amortissements des années antérieures et d'apurer l'opération OCMACS par une écriture d'amortissement du solde de 13 080 € sur 1 an

Pôle territorial du Perche PETR – 1 bis rue Doullay 28400 Nogent-le-Rotrou

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR Séance du 11 avril 2024 à Nogent-le-Rotrou 18h30 au CBE



N° 13 04 2024

... / ...

Le comité syndical du Pôle territorial du Perche à l'unanimité :

Autorise Madame la Présidente à amortir sur 1 an à hauteur de 13 080 € l'opération OCMACS afin de sortir cette opération de l'actif et de l'inventaire comptable du syndicat.

Autorise le comptable à procéder aux écritures de régularisation d'ordre budgétaires des années antérieures le cas échéant.

Mandate la Présidente pour effectuer les démarches relatives à l'application de cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu exécutoire Compte tenu de l'envoi au représentant de l'état Comité syndical du 11 avril 2024 La Présidente, Marie-Christine LOYER



